

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/09/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 21

Nombre de suffrages : 26

### Date de convocation

11/09/2024

### Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

### Procuration(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à M. BERNARD Ludovic, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, M. GUILLOTEAU Bernard donne pouvoir à M. CORNUAU Albert, Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme BLOUIN Anaïs, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MARTINEAU Bernard

Numéro interne de l'acte : D15\_09\_2024

### Objet : Participation versée au SYDEV pour la mise en place d'un éclairage au stade du Lac sur la commune déléguée de Saint Michel Mont Mercure

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 28 mai 2024 le conseil municipal a validé la pré-étude du SYDEV relative à la mise en place d'un éclairage au stade du lac sur la commune déléguée de Saint Michel Mont Mercure fixant un montant de travaux de 135 589 € TTC avec une participation communale de 89 725 €.

Suite à cet accord, le SYDEV a transmis à la Commune une convention de travaux (n° 2024.ECL.0561) prévoyant un coût de **146 827 € TTC**, avec une participation communale de **97 885 €**, selon le détail suivant :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT	Montant prévisionnel TTC	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation
<b>Eclairage public</b>					
Travaux neufs	122 356 €	146 827 €	122 356 €	80 %	97 885 €
TOTAL PARTICIPATION					97 885 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les travaux et de l'autoriser à signer la convention de participation financière correspondante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve cette proposition

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Bernard MARTINEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVREMONT  
Le Maire, Jean-Louis ROY

